

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4093**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Techniques et activités de l'image et du son spécialité Conception et création multimédia

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université de Bourgogne - Dijon Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Bourgogne, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Bourgogne

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel polyvalent investit ses compétences techniques, artistiques et commerciales dans des projets de création multimédia. Il élabore des produits culturels et/ou industriels. Il les développe des supports papier (plaquette, affiche) ou audio-visuel (CD rom, DVD). Il peut aussi mettre à disposition des applications interactives via le réseau Internet (site Internet).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans le secteur du multimédia.

Il exerce le métier de créateur de site Internet, d'auteur et d'éditeur de projets multimédia, d'illustrateur graphique et sonore, d'assistant réalisateur en image et son....

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

L1508 : Prise de son et sonorisation

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Formation générale : techniques d'expression ; anglais ; gestion de projet ; culture informatique ; méthodologies des systèmes d'information ; histoire des médias ; sociologie des arts et techniques ; droit de la communication

- Outils de la conception et création multimédia : mathématiques appliquées ; programmation avancée graphique ; exploitation de bases de données ; systèmes de vision ; traitement de l'image 2D ; maquette numérique 3D ; synthèse d'images ; acquisition et traitement vidéo ; acquisition et traitement du son

- Applications multimédia : développement de sites web ; animation 2D et 3D pour le web ; création sonore ; initiation aux outils audio-numériques ; développement de support interactif audio-vidéo ; création graphique ; retouche d'images ; publications de documents électroniques

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**<http://www.u-bourgogne.fr/>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**